

**2CO**  
**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**  
**AU CAPITAL DE 51 000 €**  
**SIEGE SOCIAL : 29 RUE MAURICE CLAVEL**  
**34200 SÈTE**

—————  
**840 435 937 RCS MONTPELLIER**  
—————

**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE DE L'EXERCICE CLOS**  
**AU 31 DECEMBRE 2022**

**CERTIFIES CONFORMES PAR LE PRESIDENT**

**MONSIEUR CYRIL SINGER**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a long horizontal stroke.

## COMPTE DE RESULTAT

En euros	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'affaires		47 706 308	102 417 829
Autres produits d'exploitation	Note 17	2 224 504	2 747 625
<b>Total Produits d'Exploitation</b>		<b>49 930 812</b>	<b>105 165 454</b>
Achats consommés et charges externes	Note 17	45 203 225	96 251 213
Autres charges d'exploitation	Note 17	481 522	311 846
Impôts et taxes		299 126	487 915
Charges de personnel	Note 20	4 505 464	7 222 024
Variations nettes des amortissements et provisions	Note 17	467 520	460 303
<b>Total Charges d'Exploitation</b>		<b>50 956 857</b>	<b>104 733 301</b>
<b>Résultat d'Exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>		<b>(1 026 044)</b>	<b>432 153</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	Note 7	(5 021)	(21 446)
<b>Résultat d'Exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>		<b>(1 031 065)</b>	<b>410 707</b>
Résultat financier	Note 18	(192 420)	(186 061)
Résultat exceptionnel	Note 19	122 027	119 746
Impôt sur les bénéfices	Note 13	(55 559)	(83 742)
Impôt différés	Note 13	(23 913)	(55 626)
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>		<b>(1 180 930)</b>	<b>205 024</b>
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	Note 10	43 999	(35 661)
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>(1 136 930)</b>	<b>169 363</b>
Part revenant aux intérêts minoritaires		(379 065)	33 499
<b>Résultat net (part du groupe)</b>		<b>(757 865)</b>	<b>135 864</b>
Résultat par action		(758)	136
Résultat dilué par action		(758)	136

**2CO**  
**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**  
**AU CAPITAL DE 51 000 €**  
**SIEGE SOCIAL : 29 RUE MAURICE CLAVEL**  
**34200 SÈTE**

—————  
**840 435 937 RCS MONTPELLIER**  
—————

*(Ci-après la « Société consolidante »)*

**RAPPORT DE GESTION DU GROUPE**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Monsieur Cyril SINGER, associé unique et Président de la société 2CO, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022, établi le présent rapport de gestion du groupe durant l'exercice écoulé.

**PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

---

Au 31 décembre 2022, le périmètre de consolidation du groupe 2CO comprenait les sociétés suivantes *(ci-après le « Groupe »)* :

- SASU 2CO (Société consolidante)  
29 rue Maurice Clavel, 34200 Sète  
840 435 937 RCS MONTPELLIER
  
- SARL R.A.I.O  
Route Nationale 109, 34725 Saint André de Sangonis  
839 724 473 RCS Montpellier
  
- SAS OXYLIO  
Route Nationale 109, 34725 Saint André de Sangonis  
451 606 503 RCS Montpellier
  
- SAS OVEASOFT  
29, rue Maurice Clavel, 34200 SETE  
517 579 322 RCS Montpellier
  
- SCI I.S.A.I.  
1659, Route de Grezac, 34700 Lodève  
523 287 365 RCS Montpellier
  
- SCI OXYCAR  
Route de Montpellier, 34725 Saint André de Sangonis  
510 944 382 RCS Montpellier

- SAS OXYTEAMINVEST  
205 impasse John Locke, 34470 PEROLS  
880 723 580 RCS Montpellier
- SASU LA SOLUTION AUTO  
Route Nationale 109, 34725 Saint André de Sangonis  
914 282 926 RCS Montpellier

#### **SOCIETES EXCLUES DU PERIMETRE :**

- SCI TRANSCAR  
SAELLES-DU-BOSC, 1 rue des CLAPAS, 34700 LE BOSC  
881 834 238 RCS Montpellier
- SCI EADR  
29 rue Maurice Clavel, 34200 Sète  
833 407 869 RCS Montpellier

#### **METHODES DE CONSOLIDATION**

Le périmètre de consolidation de la Société consolidante comprend les comptes de la société 2CO et des filiales dans lesquelles cette dernière exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif.

Les comptes des entreprises contrôlées directement ou indirectement de manière exclusive sont consolidées par la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif s'entend de la détention par la Société d'un pourcentage de droits de vote supérieur à 50 %. Ainsi, les filiales OXYLIO, OVEASOFT, OXYTEAMINVEST et LA SOLUTION AUTO sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Toutefois, les filiales sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle. Ceci concerne la SCI I.S.A.I.

En outre, les filiales sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. Ceci concerne la SCI OXYCAR et la SAS R.A.I.O.

Toutes les transactions, les actifs et passifs réciproques, et les résultats internes significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés.

La date d'arrêté des comptes du Groupe est le 31 décembre de chaque année.

La date de clôture retenue des comptes consolidés est différente de celle des comptes individuels de la société mère 2CO, à savoir le 30 septembre. La majorité des sociétés du Groupe comprises dans la consolidation ont retenu une date de clôture au 31 décembre pour leur comptes individuels.

#### **INFORMATIONS RELATIVES AUX CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES**

Absence de changement de méthode comptable au titre de l'exercice 2022.

## **ACTIVITE DU GROUPE**

---

### **SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE**

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2022, l'activité du Groupe a été la suivante :

➤ **Fermetures d'agences et réduction du nombre de collaborateurs :**

La filiale OXYLIO a procédé entre la fin de l'exercice 2021 et le début de l'exercice 2022 à la fermeture de 5 agences (Bordeaux, Clermont-Ferrand, Nantes, Valence et Bourgoin) ce qui a entraîné une baisse des charges de fonctionnement.

Les agencements des agences fermées ont été mis au rebut et à cette fin, une dotation exceptionnelle a été comptabilisée pour 249 K€.

Ces fermetures ont engendré une réduction du nombre de collaborateurs au sein du groupe passant de 150 à 58 ETP (salariés et alternants).

➤ **Création de la filiale SAS LA SOLUTION AUTO :**

En mars 2022, le Groupe a créé une filiale au capital social de 10 000 € dont l'activité est le rachat de véhicules d'occasion auprès de particuliers. Elle est détenue à 100% par la société OXYLIO.

➤ **Information financière :**

Les comptes du Groupe font apparaître 6 148 335 € de dettes figurant au poste « Autres dettes » correspondant à un financement court terme de la part de CGI FLOORPLAN, dans le cadre du financement d'une partie du stock. Ce montant diminue de 3 060 K€ par rapport à 2021.

➤ **Litige AXA :**

Par son jugement du 17/05/2023, le tribunal de Commerce de Montpellier juge que le montant des pertes subies par la société OXYLIO s'élève à 2 089 267 €, de laquelle il retient la franchise à hauteur de 125 642 €. Ainsi, la société a comptabilisé un produit à recevoir complémentaire.

La société avait également procédé au chiffrage de sa perte d'exploitation pour le 2ème confinement de l'année 2020. Le produit à recevoir comptabilisé à la clôture des comptes de l'exercice 2021 s'élevait à 1 000 000 €.

A la suite du jugement du 17/05/2023, la société a ajusté sa provision avec la méthode de calcul retenue par l'expert judiciaire et confirmée par le Tribunal de Commerce. Ainsi, elle a comptabilisé un produit à recevoir complémentaire de 1 556 849 €.

Aussi, la société a comptabilisé en produits exceptionnels une indemnité à recevoir par la société AXA France IARD au titre du report des PGE à hauteur de 400 000 €.

Enfin, la société a comptabilisé en produits exceptionnels une provision pour intérêts légaux à recevoir pour la perte d'exploitation du 2ème confinement qu'elle estime à 180 000 €.

Les procédures judiciaires du 2<sup>ème</sup> confinement ont d'ores et déjà été initiées.

➤ **Entrées de périmètre :**

En 2022, notre filiale OXYLIO a pris, au cours de l'exercice écoulé, par voie de création une participation de 100 % du capital de la société LA SOLUTION AUTO, Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €, dont le siège social est situé Route Nationale 109 – 34725 SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés MONTPELLIER sous le numéro 914 282 926.

Au cours de l'exercice 2022, la Société consolidante a augmenté sa participation dans le capital de la SAS OXYTEAMINVEST par l'acquisition de 28 503 actions au prix de 64 503 €. Ainsi, le pourcentage d'intérêt du Groupe sur cette filiale passe de 40,42% à 55,59% au 31 décembre 2022.

➤ **Sortie de périmètre :**

La SCI PIOM INVEST détenue à hauteur de 25% depuis 2020, est été cédée à la SCI EADR au 30 novembre 2022.

➤ **Incertitudes / Continuité d'exploitation :**

Malgré un ralentissement de son activité en raison du contexte économique mondial qui touche durement le secteur de l'automobile, la continuité d'exploitation du Groupe n'est pas remise en question.

Un accord a été trouvé avec les partenaires financiers décidant de (i) la réduction mais le maintien des lignes courts termes pour un délai de 24 mois, (ii) le gel du remboursement des PGE et moyens termes et (iii) le financement du centre de reconditionnement GCO.

La société OXYLIO poursuit le déploiement de son plan d'adaptation avec une nette amélioration de ses nouvelles activités.

Dans le même temps, la société OXYLIO a également lancé un plan d'optimisation de ses charges et un retour à l'équilibre aussi rapide que possible.

➤ **Relation avec le fournisseur PSA-Stellantis**

En février 2022, le fournisseur principal, leader du marché national, PSA-Stellantis avait fait savoir à notre filiale Oxylio, vouloir rompre les « relations contractuelles ».

Notre filiale, soutenue par ses associés, se réserve le droit d'intenter toutes mesures et/ou toutes actions nécessaires à la sauvegarde de ses intérêts.

**EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Depuis le 31 décembre 2022, date de la clôture de l'exercice, il est à noter :

➤ L'Assemblée Générale du 22 mai 2023 de la filiale OXYTEAMINVEST a décidé d'affecter 40 000 € de sa trésorerie disponible au sein d'un compte courant associé bloqué pour une période de 24 mois chez notre filiale OXYLIO conformément au protocole d'accord avec les établissements bancaires et à la confiance des associés en le plan de retournement.

➤ La signature par la société OXYLIO et ses associés d'un protocole d'accord avec les établissements bancaires suspendant notamment le remboursement des PGE contractés durant la crise sanitaire de la COVID19, et réduisant en contrepartie le montant des

lignes court termes.

- La confirmation par les établissements bancaires (i) de la nécessaire adaptation de l'entreprise passant notamment par la création d'un centre de reconditionnement de véhicules d'occasion (GCO) (ii) du mode de financement de ce centre fondé sur l'autofinancement.
- Les associés de la filiale R.A.I.O ont décidé lors de la consultation écrite en mai 2023 d'autoriser la Société consolidante à suspendre durant 24 mois le remboursement du crédit vendeur mis en place pour le rachat des titres de la société OXYLIO détenus par la société RAI.O. Pour rappel, la Société consolidante est en avance sur ses échéances de remboursement, le solde restant dû est de 168 780 € et ne peut plus prétendre à aucun versement de dividende.

### **EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Nous espérons que le retournement de notre modèle portera ses fruits dès cet exercice.

Les nouvelles équipes opérationnelles au sein de notre filiale ont reçu pour objectifs de (i) procéder à ces modifications structurelles permettant de revenir à un équilibre économique durable et rapide et de (ii) pouvoir envisager la transmission progressive de l'entreprise à ces derniers.

En outre, nous espérons que notre filiale OXYLIO pourra utiliser sa nouvelle plateforme logistique.

La convention de prestations existant entre notre filiale Oxylio et notre société a été adaptée conformément au nouveau contexte économique et conditions de marché ainsi qu'aux dispositions prévues au sein du protocole signé avec les établissements bancaires.

### **PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES**

Comme lors de l'exercice précédent, nous considérons que la transition écologique, la guerre en Ukraine et les hausses de prix des carburants, une inflation désormais bien installée, auront un effet direct négatif sur les résultats de l'exercice 2023 que nous espérons cependant pouvoir limiter.

### **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Nous vous informons que nous détenons des participations dans les sociétés dont les caractéristiques suivent :

#### ➤ **PARTICIPATIONS DIRECTES**

Dénomination	<b>R.A.I.O</b>
Forme	SARL
Capital social	1 281 970 €
Siège social	Route Nationale 109 34725 Saint André de Sangonis

Nombre d'actions détenues	812 346
Pourcentage de participation	19,66 %
Chiffre d'affaires au 30/09/2022	0 €
Résultat au 30/09/2022	29 450 €

Dénomination	<b>OXYLIO</b>
Forme	SAS
Capital social	2 629 582,60 €
Siège social	Route Nationale 109 34725 Saint André de Sangonis
Pourcentage de participation	60 %
Chiffre d'affaires au 31/12/2022	48 090 182 €
Résultat au 31/12/2022	-391 161 €

Dénomination	<b>OXYTEAMINVEST</b>
Forme	SAS
Capital social	188 005 €
Siège social	205 impasse John Locke 34470 PEROLS
Pourcentage de participation	55,59 %
Chiffre d'affaires au 31/12/2022	0 €
Résultat au 31/12/2022	69 554 €

Dénomination	<b>LA SOLUTION AUTO</b>
Forme	SAS
Capital social	10 000 €
Siège social	Route Nationale 109 34725 SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS
Pourcentage de participation 1 <sup>er</sup> exercice social au 31/12/2023	100%

➤ **PARTICIPATIONS INDIRECTES**

Dénomination	<b>OVEASOFT</b>
Forme	SAS
Capital social	18 900 €
Siège social	29, rue Maurice Clavel 34200 SETE
Pourcentage de participation	Participation indirecte
Chiffre d'affaires au 31/12/2022	417 793 €
Résultat au 31/12/2022	2 370 €

Dénomination	<b>I.S.A.I.</b>
Forme	SC
Capital social	1 000 €
Siège social	1659 route de Grezac 34700 Lodève
Pourcentage de participation	Participation indirecte
Chiffre d'affaires au 31/12/2022	30 420 €
Résultat au 31/12/2022	25 036 €

Dénomination	<b>OXYCAR</b>
Forme	SC
Capital social	1 000 €
Siège social	Route de Montpellier 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS
Pourcentage de participation	Participation indirecte
Chiffre d'affaires au 31/12/2022	75 972 €
Résultat au 31/12/2022	69 838 €

**EXAMEN DU BILAN CONSOLIDE**

L'examen du bilan consolidé appelle les constatations suivantes :

**A L'ACTIF :**

Les immobilisations incorporelles s'établissent à la somme globale nette de 1 644 996 €.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à la somme globale nette de 1 376 233 € en fin d'exercice.

Les immobilisations financières s'établissent à la somme globale nette de 804 918 €.

L'actif circulant s'élève à la somme globale de 27 126 027 €.

### **AU PASSIF :**

Les capitaux propres part du groupe s'établissent à 2 522 769 € et se composent :

- du capital social pour .....	51 000 €
- des réserves consolidées pour .....	3 229 633 €
- du résultat part du groupe, une perte pour .....	-757 865 €

Les dettes ressortent à la somme de 26 862 178 € et se composent :

- des dettes financières pour .....	17 119 639 €
- des dettes non financières pour .....	9 742 539 €

Les provisions s'élèvent à 492 879 €.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan du Groupe s'élevait à 31 356 816 €, contre 40 306 626 € au titre de l'exercice précédent.

## **RESULTATS**

---

### **EXAMEN DES COMPTES CONSOLIDÉS ET RESULTATS.**

Les comptes consolidés ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 47 706 308 € contre 102 417 829 € lors de l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 2 224 504 € contre 2 747 625 € pour l'exercice précédent.

Le montant des achats consommés et charges externes s'élève à 45 203 225 € contre 96 251 213 € pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges d'exploitation s'élève à 481 522 € contre 311 846 € pour l'exercice précédent.

Le montant des charges de personnel s'élève à 4 505 464 € contre 7 222 024 € pour l'exercice précédent.

Le montant des variations nettes des amortissements et provisions s'élève à 467 520 € contre 460 303 € pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 299 126 € contre 487 915 € pour l'exercice précédent.

Par conséquent, les charges d'exploitation se sont élevées à 50 956 857 € contre 104 733 301 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -1 026 044 € contre 432 153 € pour l'exercice précédent.

Quant au résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition, il s'établit à -1 031 065 € contre 410 707 € pour l'exercice précédent.

Le résultat financier s'élève à -192 420 € contre -186 061 € lors de l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel s'élève à 122 027 € contre 119 746 € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices s'élève à -55 559 € (contre -83 742 € pour l'exercice précédent) et les impôts différés à -23 913 € (contre -55 626 € pour l'exercice précédent).

En conséquence :

- Le résultat net des entreprises intégrées se solde par une perte de -1 180 930 € contre un bénéfice de 205 024 € lors de l'exercice précédent,
- Le résultat net de l'ensemble consolidé se solde par une perte de -1 136 930 € contre un bénéfice de 169 363 € lors de l'exercice précédent,
- Enfin, le résultat net part du groupe, tenant compte du résultat des minoritaires pour - 379 065 € (33 499 € pour l'exercice précédent), se solde par une perte de -757 865 € contre un bénéfice de 135 864 € lors de l'exercice précédent.

**CYRIL SINGER**  
**ASSOCIE UNIQUE ET PRESIDENT**





**KPMG S.A**  
Languedoc-Cévennes  
251 Rue Euclide – Parc Eureka  
CS 79516  
34960 MONTPELLIER CEDEX 2



**TALENZ ARES AUDIT**  
Commissaire aux Comptes titulaire  
26, boulevard Saint Roch  
BP 278  
84011 AVIGNON CEDEX 1

## **2CO S.A.S.**

SAS au capital de 51 000 €  
Siège social : 29 Rue Maurice Clavel  
34200 SETE  
RCS MONTPELLIER 840 435 937

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Associé Unique,

### **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l' Associé Unique, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société 2CO S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### **FONDEMENT DE L'OPINION**

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823 9 et R. 823 7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La note « Faits marquants de la période » de l'annexe fait état des incertitudes pesant sur la continuité d'exploitation. Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné la situation de votre société au regard de l'incertitude pesant sur la continuité d'exploitation de votre société, et avons apprécié l'information donnée en annexe à ce titre.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

## **RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Montpellier et Avignon, le 27 juillet 2023.  
Les Commissaires aux Comptes

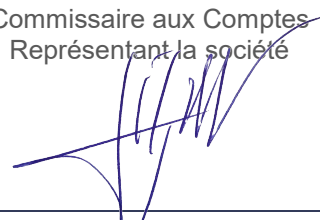
**KPMG S.A.**

Nicolas Blasquez  
Commissaire aux Comptes  
Représentant la société



**TALENZ ARES AUDIT**

Johan AZALBERT  
Commissaire aux Comptes  
Représentant la société



## BILAN

En euros	Notes	31/12/2022	31/12/2021
<b>ACTIF</b>			
Capital souscrit non appelé		-	-
Immobilisations incorporelles	Note 8	1 644 996	1 193 490
Dont écarts d'acquisition	Note 7	291 306	306 262
Immobilisations corporelles	Note 9	1 376 233	2 056 641
Immobilisations financières	Note 10	804 918	579 650
Titres mis en équivalence	Note 10	404 642	361 558
<b>Total Actif Immobilisé</b>		<b>4 230 789</b>	<b>4 191 339</b>
Stocks et en-cours	Note 11	14 061 789	26 126 250
Clients et comptes rattachés	Note 12	4 412 501	722 694
Autres créances et comptes de régularisation	Note 12	8 409 358	8 466 157
Valeurs mobilières de placement		-	-
Disponibilités		242 379	800 185
<b>Total Actif Circulant</b>		<b>27 126 027</b>	<b>36 115 287</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>31 356 816</b>	<b>40 306 626</b>

En euros	Notes	31/12/2022	31/12/2021
<b>PASSIF</b>			
Capital		51 000	51 000
Primes liées au capital		-	-
Ecart de réévaluation		-	-
Réserves consolidées		3 229 633	3 205 571
Réserves de conversion groupe		-	-
Résultat de l'exercice		(757 865)	135 864
Subventions d'investissement		-	-
<b>Total Capitaux Propres - Part du Groupe</b>		<b>2 522 769</b>	<b>3 392 435</b>
Intérêts hors groupe		1 478 990	1 882 721
<b>Total Capitaux Propres - Part des minoritaires</b>		<b>1 478 990</b>	<b>1 882 721</b>
Autres fonds propres		-	-
<b>Total Capitaux et autres fonds propres</b>		<b>4 001 759</b>	<b>5 275 156</b>
Provisions	Note 14	492 879	672 290
Emprunts et dettes financières	Note 15	17 119 639	16 444 966
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 16	1 448 747	6 546 488
Autres dettes et comptes de régularisation	Note 16	8 293 792	11 367 726
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>31 356 816</b>	<b>40 306 626</b>

## COMPTE DE RESULTAT

En euros	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'affaires		47 706 308	102 417 829
Autres produits d'exploitation	Note 17	2 224 504	2 747 625
<b>Total Produits d'Exploitation</b>		<b>49 930 812</b>	<b>105 165 454</b>
Achats consommés et charges externes	Note 17	45 203 225	96 251 213
Autres charges d'exploitation	Note 17	481 522	311 846
Impôts et taxes		299 126	487 915
Charges de personnel	Note 20	4 505 464	7 222 024
Variations nettes des amortissements et provisions	Note 17	467 520	460 303
<b>Total Charges d'Exploitation</b>		<b>50 956 857</b>	<b>104 733 301</b>
<b>Résultat d'Exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>		<b>(1 026 044)</b>	<b>432 153</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	Note 7	(5 021)	(21 446)
<b>Résultat d'Exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>		<b>(1 031 065)</b>	<b>410 707</b>
Résultat financier	Note 18	(192 420)	(186 061)
Résultat exceptionnel	Note 19	122 027	119 746
Impôt sur les bénéfices	Note 13	(55 559)	(83 742)
Impôt différés	Note 13	(23 913)	(55 626)
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>		<b>(1 180 930)</b>	<b>205 024</b>
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	Note 10	43 999	(35 661)
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>(1 136 930)</b>	<b>169 363</b>
Part revenant aux intérêts minoritaires		(379 065)	33 499
<b>Résultat net (part du groupe)</b>		<b>(757 865)</b>	<b>135 864</b>
Résultat par action		(758)	136
Résultat dilué par action		(758)	136

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En euros	Capital	Primes	Réserves et report à nouveau	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Total Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres consolidés
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2020</b>	<b>51 000</b>	-	<b>583 662</b>	<b>2 540 560</b>	-	<b>3 175 222</b>	<b>1 960 744</b>	<b>5 135 966</b>
Affectation de résultat de l'exercice 2020			2 540 560	(2 540 560)		-		-
Distribution de dividendes			(19 914)			(19 914)	(5 989)	(25 904)
Variation de périmètre			180 566			180 566	3 170	183 736
Variation des écarts de conversion						-		-
Autres			(79 303)			(79 303)	(108 702)	(188 005)
Résultat au 31 décembre 2021				135 864		135 864	33 499	169 363
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2021</b>	<b>51 000</b>	-	<b>3 205 571</b>	<b>135 864</b>	-	<b>3 392 435</b>	<b>1 882 721</b>	<b>5 275 156</b>
Affectation de résultat de l'exercice 2021			135 864	(135 864)		-		-
Distribution de dividendes			(89 106)			(89 106)	24 833	(64 273)
Variation de périmètre			(22 696)			(22 696)	(49 499)	(72 195)
Variation des écarts de conversion						-		-
Autres						-		-
Résultat au 31 décembre 2022				(757 865)		(757 865)	(379 065)	(1 136 930)
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2022</b>	<b>51 000</b>	-	<b>3 229 633</b>	<b>(757 865)</b>	-	<b>2 522 769</b>	<b>1 478 990</b>	<b>4 001 759</b>

Le capital souscrit et autorisé de la société 2CO au 31 décembre 2022 s'élève à 51.000 euros représenté par 1 000 actions entièrement libérées ayant une valeur nominale de 51 euros chacune.

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En euros	31/12/2022	31/12/2021
<b>Résultat net total des sociétés consolidées</b>	<b>(1 136 930)</b>	<b>169 363</b>
Elimination des amortissements et provisions	569 168	565 374
Elimination de la variation des impôts différés	23 913	55 626
Elimination des plus ou moins values de cession	(123 113)	(4 017)
Elimination de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	(43 999)	35 661
Autres produits et charges sans incidence trésorerie		
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>(710 962)</b>	<b>822 008</b>
Dividendes reçus des mises en équivalence	17 618	17 909
Variation des stocks liée à l'activité	12 064 461	5 091 789
Variation des créances liées à l'activité	(3 657 879)	(2 138 399)
Variation des dettes liées à l'activité	(8 172 507)	(2 667 633)
<b>Variation du BFR</b>	<b>251 692</b>	<b>303 666</b>
<b>Flux net généré par (affecté à) l'activité</b>	<b>(459 270)</b>	<b>1 125 673</b>
Acquisitions d'immobilisations	(625 813)	(1 106 992)
Cessions d'immobilisations	369 586	120 342
Variation des prêts et avances	(199 435)	(165 043)
Incidences des variations de périmètre	(64 395)	(10 056)
<b>Flux net provenant des (affecté aux) investissements</b>	<b>(520 057)</b>	<b>(1 161 749)</b>
Distribution de dividendes	(64 273)	(25 904)
Augmentations (réductions) de capital		
Emissions d'emprunts		71 595
Remboursements d'emprunts	(1 997 054)	(1 125 050)
<b>Flux net provenant du (affecté au) financement</b>	<b>(2 061 326)</b>	<b>(1 079 359)</b>
<b>Variation de trésorerie nette</b>	<b>(3 040 653)</b>	<b>(1 115 435)</b>
<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>(1 505 251)</b>	<b>(389 816)</b>
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>(4 545 904)</b>	<b>(1 505 251)</b>

En euros	31/12/2022	31/12/2021
Disponibilités	242 379	800 185
Concours bancaires courants	(4 777 794)	(2 300 000)
I.C.N.E. Trésorerie passive	(10 489)	(5 436)
<b>TOTAL TRESORERIE NETTE</b>	<b>(4 545 904)</b>	<b>(1 505 251)</b>

## NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### NOTE 1 – INFORMATIONS GENERALES

La société consolidante du Groupe 2CO est la S.A.S. 2CO, domiciliée 29 RUE MAURICE CLAVEL – 34200 SETE, France.

Ses comptes consolidés sont établis en euros qui constitue la devise de référence de la Société. Sauf indication contraire les informations financières sont présentées en euros.

### NOTE 2 – FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

#### *Fermetures d'agences*

La filiale OXYLIO a procédé entre la fin de l'exercice 2021 et le début de l'exercice 2022 à la fermeture de 5 agences (Bordeaux, Clermont-Ferrand, Nantes, Valence et Bourgoin) ce qui a entraîné une baisse des charges de fonctionnement.

Les agencements des agences fermées ont été mis au rebut et à cette fin, une dotation exceptionnelle a été comptabilisée pour 249 K€.

#### *Création de la filiale LA SOLUTION AUTO SAS*

En mars 2022, le Groupe a créé une filiale au capital social de 10 000 € dont l'activité est le rachat de véhicules d'occasion auprès de particuliers. Elle est détenue à 100% par la société OXYLIO.

#### *Information financière*

Les comptes du Groupe font apparaître 6 148 335 € de dettes figurant au poste « Autres dettes » correspondant à un financement court terme de la part de CGI FLOORPLAN, dans le cadre du financement d'une partie du stock. Ce montant diminue de 3 060 K€ par rapport à 2021.

#### *Litige AXA*

La société OXYLIO a fait une première demande d'indemnisation en 2020 auprès de son assureur AXA, au titre de la perte d'exploitation engendrée par la crise Covid-19. En 2020, il avait été comptabilisé une première indemnité à percevoir de 685 600 euros.

Le tribunal de Commerce de Montpellier, par ordonnance de référé du 10/06/2021, a condamné, par provision, la société AXA France IARD à payer à la SAS OXYLIO la somme de 600 000 euros. Au 31/12/2021, la procédure contentieuse était toujours en cours afin d'obtenir le complément de perte d'exploitation estimé par la société, soit un produit à recevoir complémentaire de 1 150 810 euros.

Par son jugement du 17/05/2023, le tribunal de Commerce de Montpellier juge que le montant des pertes subies par la société OXYLIO s'élève à 2 089 267 €, de laquelle il retient la franchise à hauteur de 125 642 €. Ainsi, la société a comptabilisé un produit à recevoir complémentaire de 127 215 €.

La société avait également procédé au chiffrage de sa perte d'exploitation pour le 2<sup>ème</sup> confinement de l'année 2020. Le produit à recevoir comptabilisé à la clôture des comptes de l'exercice 2021 s'élevait à 1 000 000 €.

A la suite du jugement du 17/05/2023, la société a ajusté sa provision avec la méthode de calcul retenue par l'expert judiciaire et confirmée par le Tribunal de Commerce. Ainsi, elle a comptabilisé un produit à recevoir complémentaire de 1 556 849 €.

Aussi, la société a comptabilisé en produits exceptionnels une indemnité à recevoir par la société AXA France IARD au titre du report des PGE à hauteur de 400 000 €.

Enfin, la société a comptabilisé en produits exceptionnels une provision pour intérêts légaux à recevoir pour la perte d'exploitation du 2<sup>ème</sup> confinement qu'elle estime à 180 000 €.

### **Conséquences de la guerre en Ukraine**

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 n'a pas d'impact financier significatif à ce jour.

### **Incertitudes / Continuité d'exploitation**

Malgré un ralentissement de son activité en raison du contexte économique mondial qui touche durement le secteur de l'automobile, la continuité d'exploitation du Groupe n'est pas remise en question.

En effet, les partenaires financiers ont confirmé la confiance qu'ils portaient à la société. Cette dernière conserve également l'intégralité de ses lignes court terme.

La société OXYLIO a mis en place de nouvelles activités, complémentaires, génératrices de chiffre d'affaires.

Dans le même temps, la société OXYLIO a également lancé un plan d'optimisation de ses coûts de fonctionnement.

### **NOTE 3 – BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS**

Les comptes consolidés du Groupe sont établis suivant les principes comptables français édictés par le règlement de l'ANC n°2020-01.

Les états financiers des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes du Groupe.

### **NOTE 4 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

#### **4.1. Méthodes de consolidation**

Les comptes consolidés du Groupe regroupent les comptes de la société 2CO et des filiales sur lesquelles elle exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif. Ces sociétés sont consolidées par intégration globale.

Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle. Ceci concerne la SCI ISAI.

Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. Ceci concerne la SCI OXYCAR et la SAS RAIO.

Les filiales sont consolidées à compter du transfert effectif de contrôle au Groupe et ne sont plus consolidées à compter de leur date de cession ou de liquidation.

La liste des sociétés consolidées figure dans la note 5.

Toutes les transactions, les actifs et passifs réciproques, et les résultats internes significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés.

#### **4.2. Date d'arrêté des comptes**

La date d'arrêté des comptes du Groupe est le 31 décembre de chaque année. Les sociétés du Groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre sauf les sociétés 2CO et RAIO qui clôturent leurs comptes au 30 septembre.

La date de clôture retenue des comptes consolidés est différente de celle des comptes individuels de la société mère 2CO. La majorité des sociétés du Groupe

comprises dans la consolidation ont retenu une date de clôture au 31 décembre pour leurs comptes individuels.

### **4.3. Immobilisations incorporelles**

Ce poste comprend un fonds de commerce acquis par OXYLIO ainsi que les logiciels acquis par le Groupe.

Les fonds de commerce et droits au bail sont évalués à la date de la clôture de l'exercice à partir des critères relatifs au chiffre d'affaires, à la valeur commerciale estimée de l'emplacement, à la valeur d'acquisition selon des méthodes généralement retenues dans le secteur professionnel.

Le Groupe a opté pour l'activation des frais de développement (méthode de référence) concernant les coûts directs engagés dans la mise en place de son Call Center (542 K€). Seules les factures directement identifiables des prestataires ont été prises en compte, donc aucune quote-part de frais généraux et autres charges indirectes n'est prise en compte dans les montants portés à l'actif.

### **4.4. Ecart d'acquisition**

L'écart d'acquisition est calculé, lors de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation, par différence entre le coût d'acquisition des titres et la juste valeur de la quote-part du Groupe dans l'actif net acquis de la filiale.

Conformément au Règlement ANC n°2020-01 :

- L'évaluation à leur juste valeur de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs) est réalisée dans un délai n'excédant pas un an par rapport à la date de clôture de l'exercice au cours duquel a eu lieu l'acquisition.
- Les frais d'acquisition de filiales sont incorporés dans le coût d'acquisition des titres.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans la rubrique « Ecart d'acquisition » et sont amortis sur une durée de 7 ans. En conséquence des nouvelles règles comptables introduites par les règlements n° 2015-06 et n° 2015-07 de l'Autorité des normes comptables, le groupe a choisi sur option de conserver les durées d'utilisation antérieurement déterminées pour tous les écarts d'acquisition inscrits au bilan consolidé au 31 décembre 2015, conformément à l'article 18 du règlement n° 2015-07.

Les écarts d'acquisition négatifs sont portés au passif parmi les provisions pour risques et charges. Ils sont rapportés au résultat selon un plan de reprise de provision sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation en fin d'année en cas d'indice de perte de valeur. La valeur nette comptable des écarts d'acquisition est comparée à sa valeur recouvrable correspondant au montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente (valeur de vente ou de marché moins coût de sortie) et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée selon la méthode du « Discounted Cash-Flow » par actualisation des cash-flows futurs et par le calcul d'une valeur terminale. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

Au 31/12/2022, aucune provision pour dépréciation n'a été comptabilisée.

#### 4.5. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition hors taxes augmenté des frais d'installation de montage ainsi que des frais de transport ou à leur coût de production. Aucun intérêt n'est inclus dans le coût de production des immobilisations faites par le groupe pour lui-même.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, en fonction des durées d'utilité suivantes :

Nature des immobilisations	Durée d'utilisation
Logiciels informatiques	1 à 3 ans
Brevets	7 ans
Agencements, aménagements des terrains	6 à 10 ans
Constructions	10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	2 à 5 ans
Agencements, aménagements, installations	2 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et informatique	2 à 10 ans
Mobilier	5 à 10 ans

#### 4.6. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur prix de revient.

Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, lorsque le recouvrement des sommes versées s'avère douteux. Les plus values latentes ne sont pas comptabilisées.

#### **4.7. Stocks et encours**

Les stocks de marchandises sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ». La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les véhicules en stock sont évalués au prix d'achat augmentés des frais de port et de remise en état. Les frais accessoires aux véhicules sont valorisés selon la méthode suivante, prorata des frais accessoires de l'année divisés par le nombre de véhicules achetés dans l'année appliquée au nombre de véhicules en stock. Pour le nettoyage, il sera appliqué un forfait pour chaque véhicule en stock.

Les valeurs brutes font l'objet d'une dépréciation si nécessaire.

#### **4.8. Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances, dont le recouvrement est incertain, font l'objet d'une dépréciation.

La méthode de dépréciation des créances prévoit que, pour la partie non couverte par l'assurance crédit, les créances clients soient dépréciées selon les estimations de la Direction.

#### **4.9. Trésorerie**

Les disponibilités correspondent aux liquidités.

Les découverts bancaires sont classés dans les emprunts et dettes financières à moins d'un an.

#### **4.10. Provisions pour risques et charges**

Les provisions comptabilisées à l'arrêté des comptes sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Elles comprennent essentiellement des provisions pour litiges et d'autres provisions de toute nature, que le Groupe a estimée nécessaire de couvrir.

#### **4.11. Impôt sur les bénéfices et imposition différée**

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible et l'impôt différé de l'exercice pour les différentes sociétés intégrées.

Le Groupe comptabilise des impôts différés pour l'ensemble des différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé.

La situation fiscale différée est calculée au niveau de chaque entité fiscale. Lorsque les sociétés du Groupe sont intégrées fiscalement, le groupe d'intégration fiscale correspond à une entité fiscale.

Selon la méthode du report variable, les impôts différés sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt voté à la date de clôture et applicable à la période de renversement des différences temporaires, soit 25% pour les sociétés françaises.

Les actifs d'impôt différé comptabilisés reflètent la meilleure estimation du calendrier de reversement des différences temporelles taxables et de réalisation de bénéfices imposables futurs. Ces prévisions de bénéfices imposables futurs sont cohérentes avec les hypothèses d'activité et de rentabilité utilisées dans les budgets et plans et avec les autres données prévisionnelles utilisées pour valoriser d'autres postes du bilan.

#### **4.12. Engagement de retraite**

La Société cotise auprès d'un organisme social qui couvre les indemnités de fin de carrière sauf pour la filiale OVEASOFT. Une provision pour pensions et retraites est comptabilisée pour cette filiale.

#### **4.13. Eléments inhabituels des activités ordinaires**

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat consolidé incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et des éléments extraordinaires.

Les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

#### **4.14. Résultat par action**

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net, part du groupe, par le nombre d'actions moyen en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en tenant compte, le cas échéant, des options de souscription d'actions accordées et des obligations convertibles en actions.

#### 4.15. Tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte qui consiste à rapprocher le résultat net à la variation de trésorerie résultant de l'exploitation, de l'investissement et du financement.

La trésorerie est définie comme la somme des comptes de caisses, des dépôts à vue dans les banques, des valeurs mobilières de placement sous déduction des découverts bancaires et outils de financement court terme.

#### 4.16. Distribution de dividendes

Le Groupe a distribué des dividendes d'un montant de 64 273 € à ses actionnaires au cours de l'exercice.

### NOTE 5 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le groupe est composé des sociétés suivantes :

Société	Forme juridique	Siège social	12.2022			12.2021		
			% Contrôle	Taux d'intérêt	Méthode de conso.	% Contrôle	Taux d'intérêt	Méthode de conso.
2CO	SAS	29 Rue Maurice Clavel 34200 SETE	Société Mère	100%	Intégration globale	Société Mère	100%	Intégration globale
RAIO	SAS	Route Nationale 109 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS	19,66%	19,66%	Mise en équivalence	19,66%	19,66%	Mise en équivalence
OXYLIO	SAS	Route Nationale 109 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS	60,00%	70,25%	Intégration globale	60,00%	69,24%	Intégration globale
OVEASOFT	SARL	29 Rue Maurice Clavel 34200 SETE	79,37%	55,75%	Intégration globale	79,37%	54,95%	Intégration globale
ISAI	SCI	1659 Route de Grezac 34700 LODEVE	50,00%	35,13%	Intégration proportionnelle	50,00%	34,62%	Intégration proportionnelle
OXYCAR	SCI	Route de Montpellier 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS	25,00%	17,56%	Mise en équivalence	25,00%	17,31%	Mise en équivalence
OXYTEAMINVEST	SAS	205 Impasse John Locke 34470 PEROLS	55,59%	55,59%	Intégration globale	40,42%	40,42%	Intégration globale
PIOMINVEST	SCI	29 Rue Maurice Clavel 34200 SETE	0,00%	0,00%	Hors périmètre (entité cédée)	25,00%	17,31%	Mise en équivalence
LA SOLUTION AUTO	SAS	Route Nationale 109 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS	100,00%	70,25%	Intégration globale	-	-	Hors périmètre

#### Entrées de périmètre

En 2022, la société LA SOLUTION AUTO SAS est créée. Son premier exercice de clôture est clos au 31/12/2023. Les opérations de l'année 2022 sont intégrées en consolidation sur la base d'une situation comptable établie au 31/12/2022.

Au cours de l'exercice 2022, la société 2CO a augmenté sa participation dans le capital de la SAS OXYTEAMINVEST par l'acquisition de 28 503 actions au prix de 28 503 €. Ainsi, le pourcentage d'intérêt du Groupe sur cette filiale passe de 40.42% à 55.59% au 31 décembre 2022.

### Sortie de périmètre

La SCI PIOM INVEST détenue à hauteur de 25% depuis 2020, est cédée à la SCI EADR au 30 novembre 2022.

### Sociétés exclues du périmètre

La SCI TRANSCAR, détenue par OXYLIO à hauteur de 10% depuis 2019, et la SCI EADR, détenue par 2CO à hauteur de 10%, ne sont pas contrôlées par le Groupe. En effet, le Groupe n'exerce aucune influence sur ces SCI.

## NOTE 6 – INFORMATIONS RELATIVES AUX CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES

Absence de changement de méthode comptable au titre de l'exercice 2022.

## NOTE 7 – ECART D'ACQUISITION

### Ecarts d'acquisition actifs

En euros	Durée d'amortissement	Valeurs Brutes 31/12/2022	Amortissements cumulés 31/12/22	Valeurs Nettes 31/12/22
OVEASOFT	7 ans	285 160	285 160	-
TOULOUSE (société absorbée par OXYLIO)	7 ans	97 000	83 142	13 858
OXYLIO	7 ans	7 696	2 749	4 948
Fonds commercial		272 500	-	272 500
<b>TOTAL ECARTS D'ACQUISITIONS ACTIFS</b>		<b>662 356</b>	<b>371 051</b>	<b>291 306</b>

En euros	Durée d'amortissement	Amortissements 31/12/2021	Dotations	Amortissements 31/12/2022
OVEASOFT	7 ans	285 160		285 160
TOULOUSE	7 ans	69 285	13 857	83 142
OXYLIO	7 ans	1 649	1 100	2 749
Fonds commercial		-		-
<b>TOTAL ECARTS D'ACQUISITIONS ACTIFS</b>		<b>356 094</b>	<b>14 957</b>	<b>371 051</b>

## Ecarts d'acquisition passifs

En euros	Valeurs Brutes 31/12/2022	Reprises cumulées 31/12/22	Valeurs Nettes 31/12/22
OXYLIO	2 244 556	2 244 556	-
OXYTEAM	9 936	9 936	-
<b>TOTAL ECARTS D'ACQUISITION PASSIFS</b>	<b>2 254 492</b>	<b>2 254 492</b>	<b>-</b>

## NOTE 8 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En euros	Valeurs Brutes 31/12/2021	Acquisitions	Cessions / Virements	Valeurs Brutes 31/12/2022
Concessions, brevets & droits similaires	963 735	1 166 985		2 130 720
Immobilisations incorporelles en cours	617 768	68 934	649 503	37 199
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 581 503</b>	<b>1 235 919</b>	<b>649 503</b>	<b>2 167 919</b>

En euros	Amortissements début exercice	Dotations	Reprises	Amortissements fin exercice
Concessions, brevets & droits similaires	694 275	119 954		814 229
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>694 275</b>	<b>119 954</b>	<b>-</b>	<b>814 229</b>

Au 31 décembre 2022, le Call Center et le nouveau concept de vente sont activés pour une valeur de 923 K€ dont 521 K€ avaient été intégrés en immobilisations en cours à la clôture de l'exercice précédent.

## NOTE 9 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En euros	Valeurs Brutes 31/12/2021	Acquisitions	Cessions / Virements	Variations de périmètre	Valeurs Brutes 31/12/2022
Terrains	269 888			3 976	273 864
Constructions	759 746		15 794		743 952
Installations tech, mat et outillages ind.	320 747		10 949		309 798
Matériel de bureau	-				-
Matériel de transport	83 283				83 283
Matériel de transport en crédit-bail	575 456	188 813	410 459		353 810
Matériel informatique	254 736	7 910	70 440		192 206
Matériel informatique en crédit-bail	7 603				7 603
Autres immobilisations corporelles	979 413	321 926	521 626		779 713
Immobilisations corporelles en cours	290 439		290 439		-
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>3 541 311</b>	<b>518 649</b>	<b>1 319 707</b>	<b>3 976</b>	<b>2 744 229</b>

Au 31 décembre 2022, le montant des sorties sur le poste « Autres immobilisations corporelles » s'élève à 522 K€. Il s'agit principalement du montant des mises au rebut concernant les agencements des agences fermées en 2022.

En euros	Amortissements début exercice	Dotations	Reprises	Amortissements fin exercice
Terrains	-			-
Constructions	331 481	79 434	15 793	395 122
Installations tech, mat et outillages ind.	208 172	45 005	10 559	242 618
Matériel de bureau	-			-
Matériel de transport	82 909	5 128		88 037
Matériel de transport en crédit-bail	243 465	87 843	137 814	193 494
Matériel informatique	185 360	36 488	70 440	151 408
Matériel informatique en crédit-bail	2 323	2 534		4 857
Autres immobilisations corporelles	430 960	367 172	505 672	292 460
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 484 670</b>	<b>623 604</b>	<b>740 278</b>	<b>1 367 996</b>

## NOTE 10 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET TITRES MIS EN EQUIVALENCE

### Immobilisations financières

En euros	Valeurs Brutes 31/12/2022	Provision 31/12/2022	Valeurs Nettes 31/12/2022
Titres de participation	200		200
Autres titres immobilisés	247		247
Prêts, cautionnements et autres créances	804 471		804 471
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>804 918</b>	<b>-</b>	<b>804 918</b>

Aucune dépréciation n'est comptabilisée.

En euros	Valeurs Brutes 31/12/2021	Acquisitions	Cessions / Virements	Variations de périmètre	Valeurs Brutes 31/12/2022
Titres de participation	200				200
Autres titres immobilisés	247				247
Prêts, cautionnements et autres créances	579 203	262 015	36 747		804 471
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>579 650</b>	<b>262 015</b>	<b>36 747</b>	<b>-</b>	<b>804 918</b>

### Titres mis en équivalence

En euros	Valeurs Brutes 31/12/2021	Résultat	Autres	Variations de périmètre	Valeurs Brutes 31/12/2022
RAIO	127 563	2 848	769	17	125 501
OXYCAR	280 067	17 460	(18 386)		279 140
PIOM INVEST	(46 072)	29 388	0	16 684	0
<b>TOTAL TITRES MIS EN EQUIVALENCE</b>	<b>361 558</b>	<b>44 000</b>	<b>(17 618)</b>	<b>16 701</b>	<b>404 642</b>

Les titres mis en équivalence concernant la filiale OXYCAR, dont la situation nette a été réévaluée à la date d'acquisition, intègrent notamment un écart d'évaluation du terrain pour 349 K€.

## NOTE 11 – STOCKS

En euros	Valeurs Brutes 31/12/2022	Dépréciation 31/12/2022	Valeurs Nettes 31/12/2022	Valeurs Nettes 31/12/2021
Marchandises	14 212 889	151 100	14 061 789	26 126 250
<b>TOTAL STOCKS ET EN-COURS</b>	<b>14 212 889</b>	<b>151 100</b>	<b>14 061 789</b>	<b>26 126 250</b>

En euros	Dépréciation début exercice	Dotations	Reprises	Dépréciation fin exercice
Marchandises	1 100	150 000		151 100
<b>TOTAL STOCKS ET EN-COURS</b>	<b>1 100</b>	<b>150 000</b>	<b>-</b>	<b>151 100</b>

## NOTE 12 – CLIENTS ET AUTRES CREANCES

### Clients et comptes rattachés

En euros	Valeurs Brutes 31/12/2022	Dépréciation 31/12/2022	Valeurs Nettes 31/12/2022	Valeurs Nettes 31/12/2021
Clients et comptes rattachés	4 414 543	2 042	4 412 501	722 694
<b>TOTAL CLIENTS</b>	<b>4 414 543</b>	<b>2 042</b>	<b>4 412 501</b>	<b>722 694</b>

En euros	Dépréciation début exercice	Dotations	Reprises	Dépréciation fin exercice
Clients et comptes rattachés	-	2 042		2 042
<b>TOTAL CLIENTS</b>	<b>-</b>	<b>2 042</b>	<b>-</b>	<b>2 042</b>

### Autres créances et comptes de régularisation

En euros	Valeurs Brutes 31/12/2022	Dépréciation 31/12/2022	Valeurs Nettes 31/12/2022	Valeurs Nettes 31/12/2021
Fns déb - Avances et acpt versés	878 787		878 787	2 085 518
Créances sociales	5 076		5 076	3 019
Créances fiscales	613 575		613 575	692 545
Impôts différés actifs	174 419		174 419	198 332
Créance d'impôt exigible	3 749		3 749	109 787
Compte courant d'associés	1 406 187		1 406 187	1 470 877
Débiteurs divers	4 757 429		4 757 429	2 505 504
Charges constatées d'avance	570 137		570 137	1 400 576
<b>TOTAL AUTRES CREANCES ET CPTÉ REG.</b>	<b>8 409 358</b>	<b>-</b>	<b>8 409 358</b>	<b>8 466 157</b>

Toutes les créances d'exploitation ont une échéance inférieure à un an.

## NOTE 13 – IMPÔTS SUR LE RESULTAT / IMPÔTS DIFFERES

### Charge d'impôt de l'exercice

En euros	31/12/2022	31/12/2021
Impôts sur les bénéfices	59 308	96 851
Impôts différés	23 913	55 626
Crédits d'impôts	(3 749)	(13 109)
<b>Total charge (produit) d'impôt</b>	<b>79 472</b>	<b>139 368</b>

### Ventilation des Impôts différés actifs et passifs

En euros	31/12/2022	31/12/2021
Annul des écarts de conver,& prov de change		
Engagement de retraite	2 800	3 916
Elimination des résultats internes	(1)	(1)
Différences temporaires	10 885	33 407
Activation de reports déficitaires	166 016	166 608
Retraitement des amortissements dérogatoires	(6 662)	(5 930)
IDA sur frais d'acquisition ISAI	3 305	3 305
Crédit-bail	(1 923)	(2 973)
Réévaluation des terrains	(50 992)	(50 252)
<b>DONT IMPOTS DIFFERES ACTIF</b>	<b>174 419</b>	<b>198 332</b>
<b>DONT IMPOTS DIFFERES PASSIF</b>	<b>50 992</b>	<b>50 252</b>

Les déficits reportables ont été activés dans la mesure où leur recouvrabilité est probable à court ou moyen terme.

### Rationalisation de l'impôt

En euros	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net consolidé (avant amortissement des écarts d'acquisition et MEE)	(1 175 909)	226 471
Impôt comptabilisé	79 472	139 368
Résultat consolidé avant impôt et MEQ / amortissement des écarts d'acquisition	(1 096 437)	365 839
Taux d'impôt	25%	25%
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>(274 109)</b>	<b>91 460</b>
Crédit d'impôt hors CICE	(3 749)	(13 109)
Carryback	0	-
Différences permanentes	(323 370)	(252 935)
Effet de l'écart de taux d'impôt	159	921
Imputation de reports déficitaires	0	51 038
Déficits créés sur l'exercice non activés	330 815	565
Autres	349 727	261 428
<b>Charge d'impôt réelle</b>	<b>79 472</b>	<b>139 368</b>

## NOTE 14 – PROVISIONS

En euros	31/12/2021	Dotations	Reprises	31/12/2022
Provisions pour litiges	656 626	168 050	342 995	481 681
Provisions pour pensions et retraites	15 664		4 466	11 198
<b>Total Prov. pour risques &amp; charges</b>	<b>672 290</b>	<b>168 050</b>	<b>347 461</b>	<b>492 879</b>
<i>Résultat d'exploitation</i>		168 050	347 461	
<i>Résultat financier</i>				
<i>Résultat exceptionnel</i>		0	0	

Les provisions sont relatives à différents litiges ou risques que le Groupe a jugé utile de provisionner conformément aux règles de prudence, ainsi qu'aux frais de procédures et honoraires y afférant.

En 2022, le Groupe a repris à son compte la gestion des sinistres, gérés auparavant par Opteven au travers des garanties vendues aux clients. Il a donc été constaté une dotation de 113 K€ et une reprise de 332 K€ à la provision existante de 555 K€ constatée à la clôture de l'exercice précédent, sur la base du taux de sinistralité communiqué par Opteven et qui s'élève à 20%. Ladite provision s'établit à 336 K€ au 31/12/2022.

Le Groupe provisionne l'engagement de retraite de la filiale OVEASOFT.

## NOTE 15 – DETTES FINANCIERES

### Décomposition des dettes financières

En euros	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts auprès des établissements de crédit	11 935 642	13 450 773
I.C.N.E. sur Emprunts	10 668	21 248
Dettes financières diverses	229 677	342 130
Dettes financières Crédit-bail	155 369	325 379
Concours bancaires courants	4 777 794	2 300 000
I.C.N.E. sur Trésorerie Passive	10 489	5 436
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>17 119 639</b>	<b>16 444 966</b>

En 2022, le Groupe a :

- Remboursé 2 044 K€ d'emprunts au cours de l'exercice ;
- Diminué ses dettes financières de Crédit-bail à hauteur de 170 K€ (+189 K€ lié aux nouveaux contrats de crédit-bail et -359 K€ correspondant aux échéances remboursées en 2022 et aux ruptures de contrat par anticipation).

## Echéancier des dettes financières

En euros	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	11 935 642	3 204 434	8 731 208	
I.C.N.E. sur Emprunts	10 668	10 668		
Dettes financières diverses	229 677	225 040	4 637	
Dettes financières Crédit-bail	155 369	32 041	123 328	
Concours bancaires courants	4 777 794	4 777 794		
I.C.N.E. sur Trésorerie Passive	10 489	10 489		
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>17 119 639</b>	<b>8 260 466</b>	<b>8 859 173</b>	<b>0</b>

## NOTE 16 – DETTES NON FINANCIERES

### Décomposition des dettes non financières

En euros	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs et comptes rattachés	1 448 747	6 546 488
Avances et acptes reçus, avoirs et RRR	126 198	271 004
Comptes courants passifs	5 326	12 218
Dettes sociales	803 331	1 132 077
Dettes fiscales	1 040 713	654 722
Fournisseurs d'immobilisations	-	-
Produits constatés d'avances	62 648	14 063
Impôts différés passifs	50 992	50 252
Dettes diverses	6 204 584	9 233 390
<b>TOTAL DETTES NON FINANCIERES</b>	<b>9 742 539</b>	<b>17 914 214</b>

Toutes les dettes non financières ont une échéance inférieure à un an.

## NOTE 17 – DETAIL DU RESULTAT D'EXPLOITATION

### Autres produits d'exploitation

En euros	31/12/2022	31/12/2021
Subvention d'exploitation	24 455	46 365
Autres produits	9 952	6 384
Production immobilisée	413 336	299 203
Transferts de charges d'exploitation	1 776 761	2 395 673
<b>Total Autres produits d'exploitation</b>	<b>2 224 504</b>	<b>2 747 625</b>

## Achats consommés

En euros	31/12/2022	31/12/2021
Achats matières premières & autres approvisionnements	1 610 852	3 193 349
Variation stocks matières premières & autres approvisionnements	11 914 461	5 091 789
Achats de marchandises	28 047 582	82 527 828
<b>Total Achats consommés</b>	<b>41 572 895</b>	<b>90 812 966</b>

## Autres achats et charges externes

En euros	31/12/2022	31/12/2021
Achats non stockés de matières et fournitures	202 958	429 933
Redevances de crédit-bail	39 876	37 446
Locations et charges locatives	1 210 054	1 046 982
Rémunération d'intermédiaires & honoraires	371 750	704 275
Autres charges externes	1 805 692	3 219 611
<b>Total Autres achats et charges externes</b>	<b>3 630 330</b>	<b>5 438 247</b>

Les redevances de crédit-bail non retraitées correspondent aux contrats non significatifs.

## Variations nettes des amortissements et provisions

En euros	31/12/2022	31/12/2021
Dotations et reprises aux amortissements & Prov. sur immobilisations	(494 889)	(493 930)
Dotations et reprises sur provisions sur R&C	179 411	(218 678)
Dotations et reprises sur provisions des actifs circulants	(152 042)	252 305
<b>Total Variations nettes des amortissements et provisions</b>	<b>(467 520)</b>	<b>(460 303)</b>

## NOTE 18 – RESULTAT FINANCIER

En euros	31/12/2022	31/12/2021
Revenus des VMP	19 975	6 254
Gains de change		11
Produits nets sur cession de VMP		
Autres produits	4 222	15 078
Reprises sur prov. et amort. Financiers		
<b>Total Produits financiers</b>	<b>24 197</b>	<b>21 343</b>
Dotation aux prov. & amort. financiers		
Intérêts et charges financiers	216 617	207 403
Pertes de change		
<b>Total Charges financières</b>	<b>216 617</b>	<b>207 403</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(192 420)</b>	<b>(186 061)</b>



## NOTE 19 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

En euros	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur op. de gestion	673 947	14 715
Produits de cession d'éléments d'actifs	395 419	120 342
Autres reprises exceptionnelles	0	284 157
<b>Total Produits exceptionnels</b>	<b>1 069 366</b>	<b>419 214</b>
Charges exceptionnelles sur op. de gestion	400 531	123 143
VNC des éléments d'actifs cédés	298 139	116 325
Dotations de provisions exceptionnelles	248 669	60 000
<b>Total Charges exceptionnelles</b>	<b>947 339</b>	<b>299 468</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>122 027</b>	<b>119 746</b>

## NOTE 20 – PERSONNEL

### Effectif moyen

	31/12/2022	31/12/2021
Cadres et professions supérieures	20	27
Techniciens et agents de maîtrise	16	26
Employés	59	88
<b>Effectif moyen</b>	<b>95</b>	<b>141</b>

### Charges de personnel

En euros	31/12/2022	31/12/2021
Rémunération du personnel	3 296 818	5 120 714
Charges sociales	1 093 058	1 848 402
Autres charges de personnel	115 588	252 908
<b>Total Charges de personnel</b>	<b>4 505 464</b>	<b>7 222 024</b>

### Rémunération des organes de direction et d'administration

Le montant global des rémunérations brutes directes et indirectes perçues en 2022 par les membres du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe n'est pas communiqué, car ceci reviendrait à communiquer des informations individuelles.

## NOTE 21 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les principaux engagements hors-bilan connus au 31 décembre 2022 sont les suivants :

### Engagements hors-bilan donnés

Néant

### Engagements hors-bilan reçus

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Cautions personnelles		
Cautions solidaires	2 751	2 160
Avals, cautions et garanties reçues		
<b>Total</b>	<b>2 751</b>	<b>2 160</b>

## NOTE 22 – INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

Néant

## NOTE 23 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos au 31/12/2022 est de 53 500 euros.

Il se ventile comme suit :

En euros	Mission légale	Autres missions dont SACC
CABINET TALENZ AUDIT	5 500	0
KPMG	48 000	0
<b>Total</b>	<b>53 500</b>	<b>0</b>

## NOTE 24 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

### *Impact de la guerre en Ukraine*

Le Groupe 2CO n'ayant pas une activité exposée directement, le Groupe est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

**2CO**  
**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**  
**AU CAPITAL DE 51 000 €**  
**SIEGE SOCIAL : 29 RUE MAURICE CLAVEL**  
**34200 SÈTE**

—————  
**840 435 937 RCS MONTPELLIER**  
—————

**ANNEXE CONSOLIDE DE L'EXERCICE CLOS**  
**AU 31 DECEMBRE 2022**

**CERTIFIES CONFORMES PAR LE PRESIDENT**

**MONSIEUR CYRIL SINGER**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line extending to the right.

## NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### NOTE 1 – INFORMATIONS GENERALES

La société consolidante du Groupe 2CO est la S.A.S. 2CO, domiciliée 29 RUE MAURICE CLAVEL – 34200 SETE, France.

Ses comptes consolidés sont établis en euros qui constitue la devise de référence de la Société. Sauf indication contraire les informations financières sont présentées en euros.

### NOTE 2 – FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

#### **Fermetures d'agences**

La filiale OXYLIO a procédé entre la fin de l'exercice 2021 et le début de l'exercice 2022 à la fermeture de 5 agences (Bordeaux, Clermont-Ferrand, Nantes, Valence et Bourgoin) ce qui a entraîné une baisse des charges de fonctionnement.

Les agencements des agences fermées ont été mis au rebut et à cette fin, une dotation exceptionnelle a été comptabilisée pour 249 K€.

#### **Création de la filiale LA SOLUTION AUTO SAS**

En mars 2022, le Groupe a créé une filiale au capital social de 10 000 € dont l'activité est le rachat de véhicules d'occasion auprès de particuliers. Elle est détenue à 100% par la société OXYLIO.

#### **Information financière**

Les comptes du Groupe font apparaître 6 148 335 € de dettes figurant au poste « Autres dettes » correspondant à un financement court terme de la part de CGI FLOORPLAN, dans le cadre du financement d'une partie du stock. Ce montant diminue de 3 060 K€ par rapport à 2021.

#### **Litige AXA**

La société OXYLIO a fait une première demande d'indemnisation en 2020 auprès de son assureur AXA, au titre de la perte d'exploitation engendrée par la crise Covid-19. En 2020, il avait été comptabilisé une première indemnité à percevoir de 685 600 euros.

Le tribunal de Commerce de Montpellier, par ordonnance de référé du 10/06/2021, a condamné, par provision, la société AXA France IARD à payer à la SAS OXYLIO la somme de 600 000 euros. Au 31/12/2021, la procédure contentieuse était toujours en cours afin d'obtenir le complément de perte d'exploitation estimé par la société, soit un produit à recevoir complémentaire de 1 150 810 euros.

Par son jugement du 17/05/2023, le tribunal de Commerce de Montpellier juge que le montant des pertes subies par la société OXYLIO s'élève à 2 089 267 €, de laquelle il retient la franchise à hauteur de 125 642 €. Ainsi, la société a comptabilisé un produit à recevoir complémentaire de 127 215 €.

La société avait également procédé au chiffrage de sa perte d'exploitation pour le 2<sup>ème</sup> confinement de l'année 2020. Le produit à recevoir comptabilisé à la clôture des comptes de l'exercice 2021 s'élevait à 1 000 000 €.

A la suite du jugement du 17/05/2023, la société a ajusté sa provision avec la méthode de calcul retenue par l'expert judiciaire et confirmée par le Tribunal de Commerce. Ainsi, elle a comptabilisé un produit à recevoir complémentaire de 1 556 849 €.

Aussi, la société a comptabilisé en produits exceptionnels une indemnité à recevoir par la société AXA France IARD au titre du report des PGE à hauteur de 400 000 €.

Enfin, la société a comptabilisé en produits exceptionnels une provision pour intérêts légaux à recevoir pour la perte d'exploitation du 2<sup>ème</sup> confinement qu'elle estime à 180 000 €.

### **Conséquences de la guerre en Ukraine**

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 n'a pas d'impact financier significatif à ce jour.

### **Incertitudes / Continuité d'exploitation**

Malgré un ralentissement de son activité en raison du contexte économique mondial qui touche durement le secteur de l'automobile, la continuité d'exploitation du Groupe n'est pas remise en question.

En effet, les partenaires financiers ont confirmé la confiance qu'ils portaient à la société. Cette dernière conserve également l'intégralité de ses lignes court terme.

La société OXYLIO a mis en place de nouvelles activités, complémentaires, génératrices de chiffre d'affaires.

Dans le même temps, la société OXYLIO a également lancé un plan d'optimisation de ses coûts de fonctionnement.

### **NOTE 3 – BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS**

Les comptes consolidés du Groupe sont établis suivant les principes comptables français édictés par le règlement de l'ANC n°2020-01.

Les états financiers des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes du Groupe.

### **NOTE 4 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

#### **4.1. Méthodes de consolidation**

Les comptes consolidés du Groupe regroupent les comptes de la société 2CO et des filiales sur lesquelles elle exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif. Ces sociétés sont consolidées par intégration globale.

Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle. Ceci concerne la SCI ISAI.

Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. Ceci concerne la SCI OXYCAR et la SAS RAIO.

Les filiales sont consolidées à compter du transfert effectif de contrôle au Groupe et ne sont plus consolidées à compter de leur date de cession ou de liquidation.

La liste des sociétés consolidées figure dans la note 5.

Toutes les transactions, les actifs et passifs réciproques, et les résultats internes significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés.

#### **4.2. Date d'arrêté des comptes**

La date d'arrêté des comptes du Groupe est le 31 décembre de chaque année.

Les sociétés du Groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre sauf les sociétés 2CO et RAIO qui clôturent leurs comptes au 30 septembre.

La date de clôture retenue des comptes consolidés est différente de celle des comptes individuels de la société mère 2CO. La majorité des sociétés du Groupe

comprises dans la consolidation ont retenu une date de clôture au 31 décembre pour leurs comptes individuels.

### **4.3. Immobilisations incorporelles**

Ce poste comprend un fonds de commerce acquis par OXYLIO ainsi que les logiciels acquis par le Groupe.

Les fonds de commerce et droits au bail sont évalués à la date de la clôture de l'exercice à partir des critères relatifs au chiffre d'affaires, à la valeur commerciale estimée de l'emplacement, à la valeur d'acquisition selon des méthodes généralement retenues dans le secteur professionnel.

Le Groupe a opté pour l'activation des frais de développement (méthode de référence) concernant les coûts directs engagés dans la mise en place de son Call Center (542 K€). Seules les factures directement identifiables des prestataires ont été prises en compte, donc aucune quote-part de frais généraux et autres charges indirectes n'est prise en compte dans les montants portés à l'actif.

### **4.4. Ecart d'acquisition**

L'écart d'acquisition est calculé, lors de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation, par différence entre le coût d'acquisition des titres et la juste valeur de la quote-part du Groupe dans l'actif net acquis de la filiale.

Conformément au Règlement ANC n°2020-01 :

- L'évaluation à leur juste valeur de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs) est réalisée dans un délai n'excédant pas un an par rapport à la date de clôture de l'exercice au cours duquel a eu lieu l'acquisition.
- Les frais d'acquisition de filiales sont incorporés dans le coût d'acquisition des titres.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans la rubrique « Ecart d'acquisition » et sont amortis sur une durée de 7 ans. En conséquence des nouvelles règles comptables introduites par les règlements n° 2015-06 et n° 2015-07 de l'Autorité des normes comptables, le groupe a choisi sur option de conserver les durées d'utilisation antérieurement déterminées pour tous les écarts d'acquisition inscrits au bilan consolidé au 31 décembre 2015, conformément à l'article 18 du règlement n° 2015-07.

Les écarts d'acquisition négatifs sont portés au passif parmi les provisions pour risques et charges. Ils sont rapportés au résultat selon un plan de reprise de provision sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation en fin d'année en cas d'indice de perte de valeur. La valeur nette comptable des écarts d'acquisition est comparée à sa valeur recouvrable correspondant au montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente (valeur de vente ou de marché moins coût de sortie) et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée selon la méthode du « Discounted Cash-Flow » par actualisation des cash-flows futurs et par le calcul d'une valeur terminale. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

Au 31/12/2022, aucune provision pour dépréciation n'a été comptabilisée.

#### 4.5. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition hors taxes augmenté des frais d'installation de montage ainsi que des frais de transport ou à leur coût de production. Aucun intérêt n'est inclus dans le coût de production des immobilisations faites par le groupe pour lui-même.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, en fonction des durées d'utilité suivantes :

Nature des immobilisations	Durée d'utilisation
Logiciels informatiques	1 à 3 ans
Brevets	7 ans
Agencements, aménagements des terrains	6 à 10 ans
Constructions	10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	2 à 5 ans
Agencements, aménagements, installations	2 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et informatique	2 à 10 ans
Mobilier	5 à 10 ans

#### 4.6. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur prix de revient.

Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, lorsque le recouvrement des sommes versées s'avère douteux. Les plus values latentes ne sont pas comptabilisées.

#### **4.7. Stocks et encours**

Les stocks de marchandises sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ». La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les véhicules en stock sont évalués au prix d'achat augmentés des frais de port et de remise en état. Les frais accessoires aux véhicules sont valorisés selon la méthode suivante, prorata des frais accessoires de l'année divisés par le nombre de véhicules achetés dans l'année appliquée au nombre de véhicules en stock. Pour le nettoyage, il sera appliqué un forfait pour chaque véhicule en stock.

Les valeurs brutes font l'objet d'une dépréciation si nécessaire.

#### **4.8. Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances, dont le recouvrement est incertain, font l'objet d'une dépréciation.

La méthode de dépréciation des créances prévoit que, pour la partie non couverte par l'assurance crédit, les créances clients soient dépréciées selon les estimations de la Direction.

#### **4.9. Trésorerie**

Les disponibilités correspondent aux liquidités.

Les découverts bancaires sont classés dans les emprunts et dettes financières à moins d'un an.

#### **4.10. Provisions pour risques et charges**

Les provisions comptabilisées à l'arrêté des comptes sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Elles comprennent essentiellement des provisions pour litiges et d'autres provisions de toute nature, que le Groupe a estimée nécessaire de couvrir.

#### **4.11. Impôt sur les bénéfices et imposition différée**

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible et l'impôt différé de l'exercice pour les différentes sociétés intégrées.

Le Groupe comptabilise des impôts différés pour l'ensemble des différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé.

La situation fiscale différée est calculée au niveau de chaque entité fiscale. Lorsque les sociétés du Groupe sont intégrées fiscalement, le groupe d'intégration fiscale correspond à une entité fiscale.

Selon la méthode du report variable, les impôts différés sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt voté à la date de clôture et applicable à la période de renversement des différences temporaires, soit 25% pour les sociétés françaises.

Les actifs d'impôt différé comptabilisés reflètent la meilleure estimation du calendrier de reversement des différences temporelles taxables et de réalisation de bénéfices imposables futurs. Ces prévisions de bénéfices imposables futurs sont cohérentes avec les hypothèses d'activité et de rentabilité utilisées dans les budgets et plans et avec les autres données prévisionnelles utilisées pour valoriser d'autres postes du bilan.

#### **4.12. Engagement de retraite**

La Société cotise auprès d'un organisme social qui couvre les indemnités de fin de carrière sauf pour la filiale OVEASOFT. Une provision pour pensions et retraites est comptabilisée pour cette filiale.

#### **4.13. Eléments inhabituels des activités ordinaires**

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat consolidé incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et des éléments extraordinaires.

Les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

#### **4.14. Résultat par action**

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net, part du groupe, par le nombre d'actions moyen en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en tenant compte, le cas échéant, des options de souscription d'actions accordées et des obligations convertibles en actions.

#### 4.15. Tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte qui consiste à rapprocher le résultat net à la variation de trésorerie résultant de l'exploitation, de l'investissement et du financement.

La trésorerie est définie comme la somme des comptes de caisses, des dépôts à vue dans les banques, des valeurs mobilières de placement sous déduction des découverts bancaires et outils de financement court terme.

#### 4.16. Distribution de dividendes

Le Groupe a distribué des dividendes d'un montant de 64 273 € à ses actionnaires au cours de l'exercice.

### NOTE 5 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le groupe est composé des sociétés suivantes :

Société	Forme juridique	Siège social	12.2022			12.2021		
			% Contrôle	Taux d'intérêt	Méthode de conso.	% Contrôle	Taux d'intérêt	Méthode de conso.
2CO	SAS	29 Rue Maurice Clavel 34200 SETE	Société Mère	100%	Intégration globale	Société Mère	100%	Intégration globale
RAIO	SAS	Route Nationale 109 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS	19,66%	19,66%	Mise en équivalence	19,66%	19,66%	Mise en équivalence
OXYLIO	SAS	Route Nationale 109 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS	60,00%	70,25%	Intégration globale	60,00%	69,24%	Intégration globale
OVEASOFT	SARL	29 Rue Maurice Clavel 34200 SETE	79,37%	55,75%	Intégration globale	79,37%	54,95%	Intégration globale
ISAI	SCI	1659 Route de Grezac 34700 LODEVE	50,00%	35,13%	Intégration proportionnelle	50,00%	34,62%	Intégration proportionnelle
OXYCAR	SCI	Route de Montpellier 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS	25,00%	17,56%	Mise en équivalence	25,00%	17,31%	Mise en équivalence
OXYTEAMINVEST	SAS	205 Impasse John Locke 34470 PEROLS	55,59%	55,59%	Intégration globale	40,42%	40,42%	Intégration globale
PIOMINVEST	SCI	29 Rue Maurice Clavel 34200 SETE	0,00%	0,00%	Hors périmètre (entité cédée)	25,00%	17,31%	Mise en équivalence
LA SOLUTION AUTO	SAS	Route Nationale 109 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS	100,00%	70,25%	Intégration globale	-	-	Hors périmètre

#### Entrées de périmètre

En 2022, la société LA SOLUTION AUTO SAS est créée. Son premier exercice de clôture est clos au 31/12/2023. Les opérations de l'année 2022 sont intégrées en consolidation sur la base d'une situation comptable établie au 31/12/2022.

Au cours de l'exercice 2022, la société 2CO a augmenté sa participation dans le capital de la SAS OXYTEAMINVEST par l'acquisition de 28 503 actions au prix de 28 503 €. Ainsi, le pourcentage d'intérêt du Groupe sur cette filiale passe de 40.42% à 55.59% au 31 décembre 2022.

### **Sortie de périmètre**

La SCI PIOM INVEST détenue à hauteur de 25% depuis 2020, est cédée à la SCI EADR au 30 novembre 2022.

### **Sociétés exclues du périmètre**

La SCI TRANSCAR, détenue par OXYLIO à hauteur de 10% depuis 2019, et la SCI EADR, détenue par 2CO à hauteur de 10%, ne sont pas contrôlées par le Groupe. En effet, le Groupe n'exerce aucune influence sur ces SCI.

## **NOTE 6 – INFORMATIONS RELATIVES AUX CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES**

Absence de changement de méthode comptable au titre de l'exercice 2022.

## **NOTE 7 – ECART D'ACQUISITION**

### **Ecarts d'acquisition actifs**

En euros	Durée d'amortissement	Valeurs Brutes 31/12/2022	Amortissements cumulés 31/12/22	Valeurs Nettes 31/12/22
OVEASOFT	7 ans	285 160	285 160	-
TOULOUSE (société absorbée par OXYLIO)	7 ans	97 000	83 142	13 858
OXYLIO	7 ans	7 696	2 749	4 948
Fonds commercial		272 500	-	272 500
<b>TOTAL ECARTS D'ACQUISITIONS ACTIFS</b>		<b>662 356</b>	<b>371 051</b>	<b>291 306</b>

En euros	Durée d'amortissement	Amortissements 31/12/2021	Dotations	Amortissements 31/12/2022
OVEASOFT	7 ans	285 160		285 160
TOULOUSE	7 ans	69 285	13 857	83 142
OXYLIO	7 ans	1 649	1 100	2 749
Fonds commercial		-		-
<b>TOTAL ECARTS D'ACQUISITIONS ACTIFS</b>		<b>356 094</b>	<b>14 957</b>	<b>371 051</b>

## Ecarts d'acquisition passifs

En euros	Valeurs Brutes 31/12/2022	Reprises cumulées 31/12/22	Valeurs Nettes 31/12/22
OXYLIO	2 244 556	2 244 556	-
OXYTEAM	9 936	9 936	-
<b>TOTAL ECARTS D'ACQUISITION PASSIFS</b>	<b>2 254 492</b>	<b>2 254 492</b>	<b>-</b>

## NOTE 8 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En euros	Valeurs Brutes 31/12/2021	Acquisitions	Cessions / Virements	Valeurs Brutes 31/12/2022
Concessions, brevets & droits similaires	963 735	1 166 985		2 130 720
Immobilisations incorporelles en cours	617 768	68 934	649 503	37 199
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 581 503</b>	<b>1 235 919</b>	<b>649 503</b>	<b>2 167 919</b>

En euros	Amortissements début exercice	Dotations	Reprises	Amortissements fin exercice
Concessions, brevets & droits similaires	694 275	119 954		814 229
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>694 275</b>	<b>119 954</b>	<b>-</b>	<b>814 229</b>

Au 31 décembre 2022, le Call Center et le nouveau concept de vente sont activés pour une valeur de 923 K€ dont 521 K€ avaient été intégrés en immobilisations en cours à la clôture de l'exercice précédent.

## NOTE 9 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En euros	Valeurs Brutes 31/12/2021	Acquisitions	Cessions / Virements	Variations de périmètre	Valeurs Brutes 31/12/2022
Terrains	269 888			3 976	273 864
Constructions	759 746		15 794		743 952
Installations tech, mat et outillages ind.	320 747		10 949		309 798
Matériel de bureau	-				-
Matériel de transport	83 283				83 283
Matériel de transport en crédit-bail	575 456	188 813	410 459		353 810
Matériel informatique	254 736	7 910	70 440		192 206
Matériel informatique en crédit-bail	7 603				7 603
Autres immobilisations corporelles	979 413	321 926	521 626		779 713
Immobilisations corporelles en cours	290 439		290 439		-
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>3 541 311</b>	<b>518 649</b>	<b>1 319 707</b>	<b>3 976</b>	<b>2 744 229</b>

Au 31 décembre 2022, le montant des sorties sur le poste « Autres immobilisations corporelles » s'élève à 522 K€. Il s'agit principalement du montant des mises au rebut concernant les agencements des agences fermées en 2022.

En euros	Amortissements début exercice	Dotations	Reprises	Amortissements fin exercice
Terrains	-			-
Constructions	331 481	79 434	15 793	395 122
Installations tech, mat et outillages ind.	208 172	45 005	10 559	242 618
Matériel de bureau	-			-
Matériel de transport	82 909	5 128		88 037
Matériel de transport en crédit-bail	243 465	87 843	137 814	193 494
Matériel informatique	185 360	36 488	70 440	151 408
Matériel informatique en crédit-bail	2 323	2 534		4 857
Autres immobilisations corporelles	430 960	367 172	505 672	292 460
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 484 670</b>	<b>623 604</b>	<b>740 278</b>	<b>1 367 996</b>

## NOTE 10 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET TITRES MIS EN EQUIVALENCE

### Immobilisations financières

En euros	Valeurs Brutes 31/12/2022	Provision 31/12/2022	Valeurs Nettes 31/12/2022
Titres de participation	200		200
Autres titres immobilisés	247		247
Prêts, cautionnements et autres créances	804 471		804 471
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>804 918</b>	<b>-</b>	<b>804 918</b>

Aucune dépréciation n'est comptabilisée.

En euros	Valeurs Brutes 31/12/2021	Acquisitions	Cessions / Virements	Variations de périmètre	Valeurs Brutes 31/12/2022
Titres de participation	200				200
Autres titres immobilisés	247				247
Prêts, cautionnements et autres créances	579 203	262 015	36 747		804 471
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>579 650</b>	<b>262 015</b>	<b>36 747</b>	<b>-</b>	<b>804 918</b>

### Titres mis en équivalence

En euros	Valeurs Brutes 31/12/2021	Résultat	Autres	Variations de périmètre	Valeurs Brutes 31/12/2022
RAIO	127 563	2 848	769	17	125 501
OXYCAR	280 067	17 460	(18 386)		279 140
PIOM INVEST	(46 072)	29 388	0	16 684	0
<b>TOTAL TITRES MIS EN EQUIVALENCE</b>	<b>361 558</b>	<b>44 000</b>	<b>(17 618)</b>	<b>16 701</b>	<b>404 642</b>

Les titres mis en équivalence concernant la filiale OXYCAR, dont la situation nette a été réévaluée à la date d'acquisition, intègrent notamment un écart d'évaluation du terrain pour 349 K€.

## NOTE 11 – STOCKS

En euros	Valeurs Brutes 31/12/2022	Dépréciation 31/12/2022	Valeurs Nettes 31/12/2022	Valeurs Nettes 31/12/2021
Marchandises	14 212 889	151 100	14 061 789	26 126 250
<b>TOTAL STOCKS ET EN-COURS</b>	<b>14 212 889</b>	<b>151 100</b>	<b>14 061 789</b>	<b>26 126 250</b>

En euros	Dépréciation début exercice	Dotations	Reprises	Dépréciation fin exercice
Marchandises	1 100	150 000		151 100
<b>TOTAL STOCKS ET EN-COURS</b>	<b>1 100</b>	<b>150 000</b>	-	<b>151 100</b>

## NOTE 12 – CLIENTS ET AUTRES CREANCES

### Clients et comptes rattachés

En euros	Valeurs Brutes 31/12/2022	Dépréciation 31/12/2022	Valeurs Nettes 31/12/2022	Valeurs Nettes 31/12/2021
Clients et comptes rattachés	4 414 543	2 042	4 412 501	722 694
<b>TOTAL CLIENTS</b>	<b>4 414 543</b>	<b>2 042</b>	<b>4 412 501</b>	<b>722 694</b>

En euros	Dépréciation début exercice	Dotations	Reprises	Dépréciation fin exercice
Clients et comptes rattachés	-	2 042		2 042
<b>TOTAL CLIENTS</b>	-	<b>2 042</b>	-	<b>2 042</b>

### Autres créances et comptes de régularisation

En euros	Valeurs Brutes 31/12/2022	Dépréciation 31/12/2022	Valeurs Nettes 31/12/2022	Valeurs Nettes 31/12/2021
Fns déb - Avances et acpt versés	878 787		878 787	2 085 518
Créances sociales	5 076		5 076	3 019
Créances fiscales	613 575		613 575	692 545
Impôts différés actifs	174 419		174 419	198 332
Créance d'impôt exigible	3 749		3 749	109 787
Compte courant d'associés	1 406 187		1 406 187	1 470 877
Débiteurs divers	4 757 429		4 757 429	2 505 504
Charges constatées d'avance	570 137		570 137	1 400 576
<b>TOTAL AUTRES CREANCES ET CPTE REG.</b>	<b>8 409 358</b>	-	<b>8 409 358</b>	<b>8 466 157</b>

Toutes les créances d'exploitation ont une échéance inférieure à un an.

## NOTE 13 – IMPÔTS SUR LE RESULTAT / IMPÔTS DIFFERES

### Charge d'impôt de l'exercice

En euros	31/12/2022	31/12/2021
Impôts sur les bénéfices	59 308	96 851
Impôts différés	23 913	55 626
Crédits d'impôts	(3 749)	(13 109)
<b>Total charge (produit) d'impôt</b>	<b>79 472</b>	<b>139 368</b>

### Ventilation des Impôts différés actifs et passifs

En euros	31/12/2022	31/12/2021
Annul des écarts de conver,& prov de change		
Engagement de retraite	2 800	3 916
Elimination des résultats internes	(1)	(1)
Différences temporaires	10 885	33 407
Activation de reports déficitaires	166 016	166 608
Retraitement des amortissements dérogatoires	(6 662)	(5 930)
IDA sur frais d'acquisition ISAI	3 305	3 305
Crédit-bail	(1 923)	(2 973)
Réévaluation des terrains	(50 992)	(50 252)
<b>DONT IMPOTS DIFFERES ACTIF</b>	<b>174 419</b>	<b>198 332</b>
<b>DONT IMPOTS DIFFERES PASSIF</b>	<b>50 992</b>	<b>50 252</b>

Les déficits reportables ont été activés dans la mesure où leur recouvrabilité est probable à court ou moyen terme.

### Rationalisation de l'impôt

En euros	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net consolidé (avant amortissement des écarts d'acquisition et MEE)	(1 175 909)	226 471
Impôt comptabilisé	79 472	139 368
Résultat consolidé avant impôt et MEQ / amortissement des écarts d'acquisition	(1 096 437)	365 839
Taux d'impôt	25%	25%
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>(274 109)</b>	<b>91 460</b>
Crédit d'impôt hors CICE	(3 749)	(13 109)
Carryback	0	-
Différences permanentes	(323 370)	(252 935)
Effet de l'écart de taux d'impôt	159	921
Imputation de reports déficitaires	0	51 038
Déficits créés sur l'exercice non activés	330 815	565
Autres	349 727	261 428
<b>Charge d'impôt réelle</b>	<b>79 472</b>	<b>139 368</b>

## NOTE 14 – PROVISIONS

En euros	31/12/2021	Dotations	Reprises	31/12/2022
Provisions pour litiges	656 626	168 050	342 995	481 681
Provisions pour pensions et retraites	15 664		4 466	11 198
<b>Total Prov. pour risques &amp; charges</b>	<b>672 290</b>	<b>168 050</b>	<b>347 461</b>	<b>492 879</b>
<i>Résultat d'exploitation</i>		168 050	347 461	
<i>Résultat financier</i>				
<i>Résultat exceptionnel</i>		0	0	

Les provisions sont relatives à différents litiges ou risques que le Groupe a jugé utile de provisionner conformément aux règles de prudence, ainsi qu'aux frais de procédures et honoraires y afférant.

En 2022, le Groupe a repris à son compte la gestion des sinistres, gérés auparavant par Opteven au travers des garanties vendues aux clients. Il a donc été constaté une dotation de 113 K€ et une reprise de 332 K€ à la provision existante de 555 K€ constatée à la clôture de l'exercice précédent, sur la base du taux de sinistralité communiqué par Opteven et qui s'élève à 20%. Ladite provision s'établit à 336 K€ au 31/12/2022.

Le Groupe provisionne l'engagement de retraite de la filiale OVEASOFT.

## NOTE 15 – DETTES FINANCIERES

### Décomposition des dettes financières

En euros	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts auprès des établissements de crédit	11 935 642	13 450 773
I.C.N.E. sur Emprunts	10 668	21 248
Dettes financières diverses	229 677	342 130
Dettes financières Crédit-bail	155 369	325 379
Concours bancaires courants	4 777 794	2 300 000
I.C.N.E. sur Trésorerie Passive	10 489	5 436
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>17 119 639</b>	<b>16 444 966</b>

En 2022, le Groupe a :

- Remboursé 2 044 K€ d'emprunts au cours de l'exercice ;
- Diminué ses dettes financières de Crédit-bail à hauteur de 170 K€ (+189 K€ lié aux nouveaux contrats de crédit-bail et -359 K€ correspondant aux échéances remboursées en 2022 et aux ruptures de contrat par anticipation).

## Echéancier des dettes financières

En euros	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	11 935 642	3 204 434	8 731 208	
I.C.N.E. sur Emprunts	10 668	10 668		
Dettes financières diverses	229 677	225 040	4 637	
Dettes financières Crédit-bail	155 369	32 041	123 328	
Concours bancaires courants	4 777 794	4 777 794		
I.C.N.E. sur Trésorerie Passive	10 489	10 489		
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>17 119 639</b>	<b>8 260 466</b>	<b>8 859 173</b>	<b>0</b>

## NOTE 16 – DETTES NON FINANCIERES

### Décomposition des dettes non financières

En euros	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs et comptes rattachés	1 448 747	6 546 488
Avances et acptes reçus, avoirs et RRR	126 198	271 004
Comptes courants passifs	5 326	12 218
Dettes sociales	803 331	1 132 077
Dettes fiscales	1 040 713	654 722
Fournisseurs d'immobilisations	-	-
Produits constatés d'avances	62 648	14 063
Impôts différés passifs	50 992	50 252
Dettes diverses	6 204 584	9 233 390
<b>TOTAL DETTES NON FINANCIERES</b>	<b>9 742 539</b>	<b>17 914 214</b>

Toutes les dettes non financières ont une échéance inférieure à un an.

## NOTE 17 – DETAIL DU RESULTAT D'EXPLOITATION

### Autres produits d'exploitation

En euros	31/12/2022	31/12/2021
Subvention d'exploitation	24 455	46 365
Autres produits	9 952	6 384
Production immobilisée	413 336	299 203
Transferts de charges d'exploitation	1 776 761	2 395 673
<b>Total Autres produits d'exploitation</b>	<b>2 224 504</b>	<b>2 747 625</b>

## Achats consommés

En euros	31/12/2022	31/12/2021
Achats matières premières & autres approvisionnements	1 610 852	3 193 349
Variation stocks matières premières & autres approvisionnements	11 914 461	5 091 789
Achats de marchandises	28 047 582	82 527 828
<b>Total Achats consommés</b>	<b>41 572 895</b>	<b>90 812 966</b>

## Autres achats et charges externes

En euros	31/12/2022	31/12/2021
Achats non stockés de matières et fournitures	202 958	429 933
Redevances de crédit-bail	39 876	37 446
Locations et charges locatives	1 210 054	1 046 982
Rémunération d'intermédiaires & honoraires	371 750	704 275
Autres charges externes	1 805 692	3 219 611
<b>Total Autres achats et charges externes</b>	<b>3 630 330</b>	<b>5 438 247</b>

Les redevances de crédit-bail non retraitées correspondent aux contrats non significatifs.

## Variations nettes des amortissements et provisions

En euros	31/12/2022	31/12/2021
Dotations et reprises aux amortissements & Prov. sur immobilisations	(494 889)	(493 930)
Dotations et reprises sur provisions sur R&C	179 411	(218 678)
Dotations et reprises sur provisions des actifs circulants	(152 042)	252 305
<b>Total Variations nettes des amortissements et provisions</b>	<b>(467 520)</b>	<b>(460 303)</b>

## NOTE 18 – RESULTAT FINANCIER

En euros	31/12/2022	31/12/2021
Revenus des VMP	19 975	6 254
Gains de change		11
Produits nets sur cession de VMP		
Autres produits	4 222	15 078
Reprises sur prov. et amort. Financiers		
<b>Total Produits financiers</b>	<b>24 197</b>	<b>21 343</b>
Dotation aux prov. & amort. financiers		
Intérêts et charges financiers	216 617	207 403
Pertes de change		
<b>Total Charges financières</b>	<b>216 617</b>	<b>207 403</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(192 420)</b>	<b>(186 061)</b>

## NOTE 19 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

En euros	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur op. de gestion	673 947	14 715
Produits de cession d'éléments d'actifs	395 419	120 342
Autres reprises exceptionnelles	0	284 157
<b>Total Produits exceptionnels</b>	<b>1 069 366</b>	<b>419 214</b>
Charges exceptionnelles sur op. de gestion	400 531	123 143
VNC des éléments d'actifs cédés	298 139	116 325
Dotations de provisions exceptionnelles	248 669	60 000
<b>Total Charges exceptionnelles</b>	<b>947 339</b>	<b>299 468</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>122 027</b>	<b>119 746</b>

## NOTE 20 – PERSONNEL

### Effectif moyen

	31/12/2022	31/12/2021
Cadres et professions supérieures	20	27
Techniciens et agents de maîtrise	16	26
Employés	59	88
<b>Effectif moyen</b>	<b>95</b>	<b>141</b>

### Charges de personnel

En euros	31/12/2022	31/12/2021
Rémunération du personnel	3 296 818	5 120 714
Charges sociales	1 093 058	1 848 402
Autres charges de personnel	115 588	252 908
<b>Total Charges de personnel</b>	<b>4 505 464</b>	<b>7 222 024</b>

### Rémunération des organes de direction et d'administration

Le montant global des rémunérations brutes directes et indirectes perçues en 2022 par les membres du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe n'est pas communiqué, car ceci reviendrait à communiquer des informations individuelles.

## **NOTE 21 – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Les principaux engagements hors-bilan connus au 31 décembre 2022 sont les suivants :

### **Engagements hors-bilan donnés**

Néant

### **Engagements hors-bilan reçus**

<b>En milliers d'euros</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Cautions personnelles		
Cautions solidaires	2 751	2 160
Avals, cautions et garanties reçues		
<b>Total</b>	<b>2 751</b>	<b>2 160</b>

## **NOTE 22 – INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES**

Néant

## **NOTE 23 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos au 31/12/2022 est de 53 500 euros.

Il se ventile comme suit :

<b>En euros</b>	<b>Mission légale</b>	<b>Autres missions dont SACC</b>
CABINET TALENZ AUDIT	5 500	0
KPMG	48 000	0
<b>Total</b>	<b>53 500</b>	<b>0</b>

## **NOTE 24 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

### *Impact de la guerre en Ukraine*

Le Groupe 2CO n'ayant pas une activité exposée directement, le Groupe est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

**2CO**  
**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**  
**AU CAPITAL DE 51 000 €**  
**SIEGE SOCIAL : 29 RUE MAURICE CLAVEL**  
**34200 SÈTE**

---

**840 435 937 RCS MONTPELLIER**

---

**BILAN CONSOLIDE DE L'EXERCICE CLOS**  
**AU 31 DECEMBRE 2022**

**CERTIFIES CONFORMES PAR LE PRESIDENT**

**MONSIEUR CYRIL SINGER**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line extending to the right.

## BILAN

En euros	Notes	31/12/2022	31/12/2021
<b>ACTIF</b>			
Capital souscrit non appelé		-	-
Immobilisations incorporelles	Note 8	1 644 996	1 193 490
Dont écarts d'acquisition	Note 7	291 306	306 262
Immobilisations corporelles	Note 9	1 376 233	2 056 641
Immobilisations financières	Note 10	804 918	579 650
Titres mis en équivalence	Note 10	404 642	361 558
<b>Total Actif Immobilisé</b>		<b>4 230 789</b>	<b>4 191 339</b>
Stocks et en-cours	Note 11	14 061 789	26 126 250
Clients et comptes rattachés	Note 12	4 412 501	722 694
Autres créances et comptes de régularisation	Note 12	8 409 358	8 466 157
Valeurs mobilières de placement		-	-
Disponibilités		242 379	800 185
<b>Total Actif Circulant</b>		<b>27 126 027</b>	<b>36 115 287</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>31 356 816</b>	<b>40 306 626</b>

En euros	Notes	31/12/2022	31/12/2021
<b>PASSIF</b>			
Capital		51 000	51 000
Primes liées au capital		-	-
Ecart de réévaluation		-	-
Réserves consolidées		3 229 633	3 205 571
Réserves de conversion groupe		-	-
Résultat de l'exercice		(757 865)	135 864
Subventions d'investissement		-	-
<b>Total Capitaux Propres - Part du Groupe</b>		<b>2 522 769</b>	<b>3 392 435</b>
Intérêts hors groupe		1 478 990	1 882 721
<b>Total Capitaux Propres - Part des minoritaires</b>		<b>1 478 990</b>	<b>1 882 721</b>
Autres fonds propres		-	-
<b>Total Capitaux et autres fonds propres</b>		<b>4 001 759</b>	<b>5 275 156</b>
Provisions	Note 14	492 879	672 290
Emprunts et dettes financières	Note 15	17 119 639	16 444 966
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 16	1 448 747	6 546 488
Autres dettes et comptes de régularisation	Note 16	8 293 792	11 367 726
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>31 356 816</b>	<b>40 306 626</b>